BELGIOUE

Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ)

DESCRIPTION

L'AQWBJ est un organisme de coopération internationale entre la Belgique et le Québec qui offre aux jeunes la possibilité d'enrichir leurs connaissances et de les mettre en pratique dans un contexte international.

Les stages offerts relèvent des secteurs du développement économique et culturel, de l'environnement, des communications, et des sciences et techniques. Des spécialistes de l'Agence vous guident dans le choix d'un stage et vous aident à préparer votre plan de projet. Quel que soit votre domaine d'études ou d'activité, l'AQWBJ vous foumira un encadrement pédagogique pendant tout le stage de formation.

Les stages comportent notamment les éléments suivants :

- la prospection, la recherche, la collecte d'information (en groupe ou individuellement);
- la collaboration;
- · la formation au travail;
- l'immersion professionnelle et sociale;
- des invitations à des manifestations spéciales, des conférences, des congrès et des festivals.

DURÉE DES STAGES

La plupart des stages durent deux semaines.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour participer à ce programme, vous devez :

- avoir entre 18 et 30 ans (dans certains cas, jusqu'à 35 ans);
- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent au Canada; et
- être domicilié au Québec depuis au moins un an.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Vous devez débourser entre 250 et 425 dollars pour participer au programme. De son côté, l'Agence fournit le billet d'avion aller-retour Montréal-Bruxelles, une assurance-maladie et hospitalisation et une indemnité de dépenses quotidienne de 40 dollars pour une durée maximale de 14 jours, ce qui représente les trois quarts du coût du voyage.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec:

Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ)

1441, boulevard René-Lévesque ouest Bureau 301 Montréal (Québec) H3G 1T7

Téléphone : (514) 873-4355 Télécopieur : (514) 873-1538